



FORTUNA
Investment

FORTUNA Europe Balanced Fund EUR

Rapport mensuel

avril 2018

Politique de placement

L'objectif de placement du FORTUNA Europe Balanced Fund EUR consiste à investir sur le marché des papiers-valeurs dans des titres de participation et des titres de créance européens et à atteindre une croissance du capital à long terme ainsi qu'un rendement satisfaisant, tout en tenant compte des principes de la répartition des risques et de la sécurité du capital. Deux tiers au moins de la fortune nette du fonds sont investis dans des obligations libellées en euros et en actions de sociétés domiciliées dans l'Union européenne.

Informations sur le fonds

ISIN	LI0009543526
Numéro de valeur	954352
Gestionnaire du fonds	Marco Campana, PATRIMONY 1873 SA, Lugano
Domicile	Liechtenstein
Direction du fonds	VP Fund Solutions (Liechtenstein) AG, Vaduz
Distributeur principal	FORTUNA Investment AG, Adliswil
Monnaie du fonds	EUR
Libération au	23.03.1999
Clôture de l'exercice	31.03.
Benchmark	Benchmark interne
Distribution	A thésauroisation
Fortune totale du fonds	EUR 48.1 Mio.
NAV: ¹	EUR 145.88
Valeur la plus haute sur 1 an	150.68
Valeur la plus basse sur 1 an	143.67
Duration modifiée	5.67
Durée résiduelle moyenne (années)	5.90
Commission d'émission	2.50 %
Overall remuneration	1.50 %
TER	1.53 %

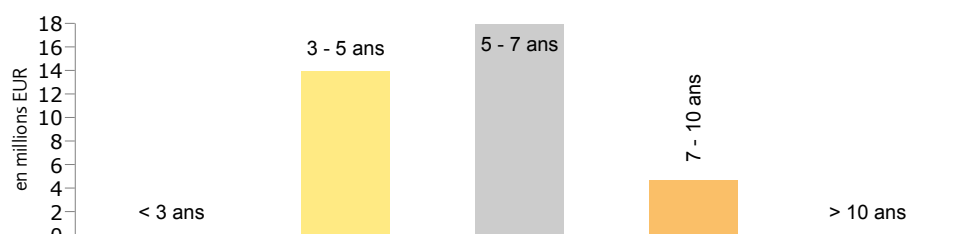
Evolution du cours



Matrice de performance - 7 Années

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Année
2018	-1.08 %	-1.22 %	0.41 %	0.59 %									-1.31 %
2017	-1.33 %	1.61 %	0.09 %	0.49 %	0.84 %	-1.61 %	-0.59 %	0.36 %	0.50 %	0.63 %	-0.63 %	-0.36 %	-0.04 %
2016	0.03 %	-0.21 %	-0.07 %	0.08 %	1.06 %	0.67 %	0.64 %	-0.34 %	0.05 %	-1.55 %	-0.40 %	1.41 %	1.36 %
2015	2.59 %	1.26 %	0.37 %	-0.56 %	-0.31 %	-2.07 %	1.64 %	-2.26 %	-0.36 %	2.17 %	0.81 %	-1.92 %	1.24 %
2014	1.09 %	0.96 %	0.09 %	0.95 %	1.35 %	0.52 %	0.04 %	1.39 %	0.26 %	-0.20 %	1.04 %	-0.21 %	7.50 %
2013	-1.11 %	1.18 %	1.46 %	1.15 %	-1.02 %	-2.37 %	1.10 %	-1.16 %	1.54 %	1.38 %	0.24 %	-0.97 %	1.34 %
2012	1.11 %	0.90 %	0.22 %	0.31 %	1.16 %	-0.26 %	3.42 %	0.08 %	0.05 %	0.01 %	1.05 %	0.57 %	8.91 %

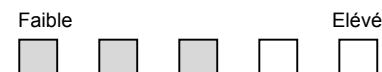
Répartition des durées résiduelles



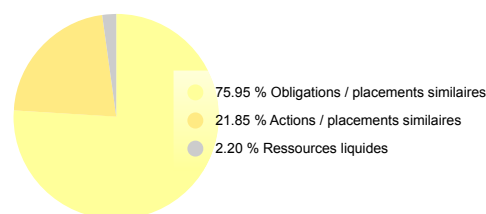
Gestionnaire du fonds

Administration des fonds
Soodmattenstrasse 10
8134 Adliswil, Schweiz
Tel.: +41 58 472 53 06
e-mail: investment.ch@generali.com

Profil de risque



Structure de la fortune



Répartition monétaire



Top 10 positions

Frankreich 24 2.25%	5.9 %
Belgien 23 2.25%	5.4 %
Belgien 25 0.8%	4.7 %
Frankreich 22 3%	4.7 %
Oesterreich 23 1.75%	4.7 %
Frankreich 24 1.75%	4.6 %
Niederlande 22 2.25%	3.5 %
Deutschland 27 0.25%	3.5 %
Frankreich 22 2.25%	3.5 %
Deutschland 24 1%	3.3 %

Evolution de la valeur

	Fonds	Benchmark
YTD	-1.31 %	-0.61 %
1 an	-2.17 %	-0.04 %
3 ans	-2.38 %	2.54 %
5 ans	7.38 %	16.46 %



FORTUNA Europe Balanced Fund EUR

Rapport mensuel

avril 2018

Remarques

Le présent document ne constitue ni une offre ni une recommandation ni une invitation de FORTUNA Investment SA à acquérir ou à vendre des instruments de placement, à effectuer des transactions ou à conclure des actes juridiques de quelque nature que ce soit. FORTUNA Investment SA décline toute responsabilité (ni expressément ni tacitement) concernant l'exactitude, l'exhaustivité et le caractère actuel des informations et opinions publiées. Les données historiques concernant la performance des fonds ne constituent en rien une garantie pour des revenus futurs. La performance future des fortunes investies ne peut être déduite de l'évolution des cours présentée; la valeur de placement peut par conséquent augmenter ou baisser. En raison des fluctuations de cours, FORTUNA Investment SA ne peut garantir ni le maintien, ni une augmentation de la valeur du capital investi. Pour de plus amples informations concernant les restrictions de vente, veuillez lire le prospectus du fonds concerné.

Les prospectus complet et simplifié, les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Direction du fonds (VP Fund Solutions (Liechtenstein) AG, Aeulestrasse 6, 9490 Vaduz), des Services de dépôts (VP Bank AG, Aeulestrasse 6, 9490 Vaduz), auprès du représentant en Suisse (UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenplatz 6, 4052 Basel), auprès des Services de paiement en Suisse (UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zürich) ainsi qu'à l'adresse www.fortunainvest.li.

Glossaire financier

Numéro de valeur	Numéro d'identification de titres utilisé en Suisse pour faciliter leur négoce et transfert. Il s'agit du numéro ISIN sur le plan international.
Benchmark	Indice qui sert de base de comparaison au fonds de placement en termes de performance. L'indice de référence (ou benchmark) définit un portefeuille témoin ou de référence à l'aune duquel l'évolution de la valeur du portefeuille effectif peut être évaluée. Les rendements des indices de référence ne contiennent pas de composante de frais.
NAV	La valeur nette d'inventaire (NAV) d'une part de fonds correspond à la fortune nette du fonds divisée par le nombre de parts en circulation.
Duration modifiée	Mesure la sensibilité d'un produit aux variations de taux d'intérêts. La duration modifiée indique la variation de cours d'une obligation en pour-cent si le taux d'intérêt du marché varie de 1%. Afin de calculer la variation en pour-cent de l'obligation, la duration modifiée doit être multipliée par la variation en pour-cent du taux d'intérêt. Elle constitue le chiffre-clé grâce auquel l'investisseur peut apprécier en un coup d'oeil les opportunités de même que les risques de cours.
Durée résiduelle moyenne	Durée résiduelle moyenne des obligations depuis la date actuelle jusqu'à l'échéance ou au remboursement anticipé. Ce chiffre-clé indique si le fonds est investi à long ou à court terme.
Commission d'émission	Commission portée au débit de l'acheteur par la direction du fonds émettrice lors de la souscription de parts de fonds.
Overall remuneration	Chiffre-clé pour calculer la charge de la fortune du fonds découlant de l'activité commerciale du fonds. Cette commission couvre toutes les dépenses d'achat, de vente et de conservation des titres, ainsi que tous les autres frais (impression des prospectus, rapports annuels et semestriels, coûts de l'organe de révision et publication des cours, émoluments de l'autorité de surveillance, etc.). Seuls ne sont pas couverts les frais d'achat et de vente de titres par le gestionnaire du fonds.
TER	Le total des frais sur encours ou total expense ratio (TER) est une valeur normée permettant une meilleure comparaison des fonds et indiquant les coûts occasionnés chaque année en sus de la commission d'émission pour un fonds de placement donné.